

## **Le point de vue de la Conférence des Présidents d'Université**

**Jean-Pierre FINANCE**  
**Président de la CPU**

Je considère que l'organisation de la journée qui nous réunit constitue une excellente initiative. Le contexte mouvant justifie, en effet, la nécessité d'avancer rapidement dans notre réflexion sur une meilleure maîtrise de nos activités.

Le contexte est marqué par la LOLF, la LRU, les PRES, les politiques de sites, l'évolution parfois douloureuse du dispositif de recherche publique et les relations changeantes entre l'université et les organismes de recherche, et la mise en place de l'AERES. Nous nous trouvons dans des processus qui modifient les relations entre les différentes entités : entre les ministères et le Parlement en raison de la LOLF, entre l'Etat et chacun des établissements en raison de la LRU, entre différents établissements d'enseignement supérieur en raison des PRES, entre universités et organismes de recherche en raison des réflexions sur l'évolution des organismes de recherche. En définitive, le paysage complexe voit les relations entre les entités qui l'animent se modifier, notamment par des transferts de compétences dans le cadre de la LRU de l'Etat vers les universités. Dans chacun des cas, des approches de type contractuel sont privilégiées, les engagements pris imposant de vérifier qu'ils ont été tenus. La place de plus en plus importante de l'évaluation s'explique ainsi : il s'agit du levier indispensable à la modification du système relationnel qui se fonde sur la contractualisation.

L'évaluation s'impose également dans la responsabilité que les universités assument désormais dans la conduite de leurs politiques (capacité de construire des projets, capacités d'opérer des choix, capacités de mettre en œuvre etc.). Une question se pose : quels mécanismes permettront de décider du financement de tel ou tel laboratoire ? La plus grande objectivité doit commander aux décisions à prendre. Le travail de l'Observatoire des Sciences et des Techniques est bien de mettre en place des outils de différentes formes permettant d'objectiver et de rendre plus transparentes et crédibles les décisions prises. La démarche se fondera notamment sur des débats davantage contradictoires entre les différentes parties. En définitive, l'amélioration des méthodes d'évaluation doit nous engager dans un cercle vertueux au sein duquel les progrès doivent pouvoir être mesurés, chacun étant capable de situer sa propre évolution.

Dans le domaine de la recherche, il est vrai qu'au cours des dernières années, les technologies de la communication et de l'information ont modifié l'évaluation des activités scientifiques. Le poids de la bibliométrie, notamment, devient envahissant. Les différents champs scientifiques, en effet, ne se prêtent pas toujours aux dispositifs « clé en main » que de grandes sociétés américaines nous fournissent. Il existe également des difficultés relatives au poids d'un certain type de revues et des difficultés pour identifier la réalité de la production scientifique. Une question se pose notamment : comment réussir à passer outre la multiplicité d'adresses utilisées dans une publication scientifique et la multiplicité d'organismes qui se partagent des laboratoires ou des équipes de recherche ? J'estime, à cet égard, qu'il existe des besoins effectifs d'aller vers une évaluation de plus en plus objective. Je considère qu'il est nécessaire d'amplifier le périmètre des critères concernés. La bibliométrie fournit un critère, tout comme le travail accompli sur la valorisation ou les différentes activités en termes de production de thèses, de relations européennes, etc. Il s'agit d'éléments indispensables à l'obtention d'une image plus pertinente de l'activité réelle d'un laboratoire, d'un département ou d'une université.

A ce titre, je remercie l'Observatoire des Sciences et des Techniques et Ghislaine Filliatreau en particulier pour les initiatives prises afin de nous aider, nous dirigeants d'établissements, à mieux maîtriser notre fonction de décision. Le travail a débuté il y a plusieurs années. Aujourd'hui, nous



devons œuvrer à la simplification et à la pertinence des indicateurs choisis. Je suis notamment favorable à la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet. Nous sommes au début d'un processus. Nous commençons à maîtriser la performance et la position d'un établissement universitaire. Je crois que nous devons aller plus loin dans ce type de travail collectif. Merci.